

# Le RUSÉ

Personne ne s'attendait vraiment à un tel revirement. Et sans doute, surtout pas elle qui avait déjà si souvent dû mettre ses espoirs en sommeil. Et puis il y a eu ce coup de théâtre incroyable : la première chambre de la Cour suprême du Mexique décidait sa libération immédiate et absolue. Depuis mercredi dernier, Florence Cassez est libre. Ce retour à la vie dont elle a tant rêvé depuis 7 ans, elle peut enfin le savourer pleinement. Sept ans dans les geôles mexicaines où on imagine aisément que ça n'est pas un camp de vacances. Sept ans de souffrance pour elle bien sûr, mais pas seulement. Sept ans suspendus. Une vie en pause.

De retour en France, Florence Cassez a été assaillie par les médias. Les images incroyables de cette ruée des journalistes lors de sa conférence de presse à sa descente de l'avion en disent long. Sereine, épanouie, heureuse, Florence Cassez veut mettre un point d'honneur à remercier tous ceux qui l'ont aidée à tenir durant ces longues années. Ses parents bien sûr, le comité de soutien, les politiques de différents bords, les deux présidents qui se sont succédé et la foule des anonymes. Et les journalistes aussi dont certains l'ont soutenue beaucoup plus que d'autres. Aujourd'hui ils veulent tous l'interviewer, la rencontrer, l'inviter sur leur plateau. C'est que c'est bon pour l'audimat une affaire pareille. Hier, quand elle était enfermée à des milliers de kilomètres de là, ils étaient où ? Mais Florence n'est pas rancunière. Et puis elle a besoin de reconnaissance, c'est bien naturel. Elle se doute aussi que son innocence n'est pas forcément une évidence pour tout le monde. Qu'il y aura toujours des gens pour penser que... Tant pis, il faudra qu'elle vive avec ça.

## Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



## Hôpital de Calais : des conditions de travail de plus en plus dégradées

Le syndicat CGT de l'hôpital de Calais a décrété du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février, une semaine de forte mobilisation pour recueillir, auprès de la population, des signatures en faveur de l'embauche. En effet, les conditions de travail des personnels de l'hôpital, de la psychiatrie et des maisons de retraite ne cessent de se dégrader.

Ainsi, pour exemple, la prise en charge des personnes âgées de la Rose-lière et des Dunes, malgré un coût de l'hébergement en constante augmentation ces dernières années, n'est plus optimale, faute de moyens humains. L'augmentation de l'activité dans tous les pôles génère du stress qui aura sans doute des consé-

quences à plus ou moins long terme sur la santé et l'assiduité des personnels. Bien que des signes de lassitude commencent à se faire sentir chez les salariés, la direction de l'hôpital de Calais continue de nier les difficultés expliquant qu'il ne s'agit là que d'un problème d'organisation. Soit, il existe certainement des problèmes d'organisation, mais qu'il incombe à la direction de régler rapidement. Mais les difficultés vont au-delà d'un simple problème d'organisation. Chaque infirmier et infirmière peut parcourir en piétinant quotidiennement des km et des km dans les couloirs du centre hospitalier, c'est énorme. Rappelons que si c'est l'ancienne municipalité de

Gauche qui a obtenu les moyens financiers pour le nouvel hôpital, c'est l'équipe de Natacha Bouchart et la direction actuelle de l'hôpital qui a mené sa réalisation avec certaines aberrations (mauvais agencement des services, piste pour les hélicoptères non confor-



me...). Les errances financières de l'équipe actuelle (surcoût des travaux, report du déménagement, pénalités, entreprises un temps non payées...) ce n'est pas au personnel de les payer par leur santé. L'équipe du Rusé soutient l'initiative des représentants des salariés et encourage la population à signer la pétition en faveur de l'embauche et de moyens financiers adaptés à cette primordiale mission de service publique qu'est la santé.

Une enquête sur les conditions de travail à l'hôpital (au national) démontre

que sept infirmières sur dix pointent la dégradation de leurs conditions de travail comme phénomène marquant. Cette analyse s'appuyant en partie sur les témoignages du site « infirmiers.com », son forum et des réseaux sociaux. Une enquête révélatrice du malaise ambiant et du besoin de s'exprimer sur un sujet aussi impliquant et douloureux.

Les conditions de travail, charge à la fois physique et psychologique, pression, course à la rentabilité n'ont jamais été aussi pesantes et ne cessent de se dégrader.

Premier constat, alors qu'il s'agit d'un métier choisi pour des raisons clairement identifiées (aide à la personne, relationnel...),

après quelques années d'exercice son évocation est connotée de manière particulièrement négative sous la forme quasi-exclusive de contraintes : difficultés organisationnelles, polyvalence maximum, absence de reconnaissance, manque de personnel, encadrement déficient... L'analyse des entretiens avec des professionnels ainsi que l'étude réalisée sur « infirmiers.com » confirme l'idée que le mal-être de la profession est davantage inhérent à la tension générée par les nouveaux mo-

Suite p 2

## En bref... En bref... En bref... En bref... En b

### 10,6 millions, rien que ça !

C'est le montant que la SCOP, née de la disparition de SeaFrance, a obtenu du liquidateur judiciaire (pour avoir recruté des salariés licenciés) après un passage obligé par la case tribunal.

Un premier versement immédiat de 7 millions d'euros, puis un second versement de 3,6 millions d'euros, qui interviendra, lui, après vérification des dossiers. Ces versements pourront se voir augmentés en cas de nouvelles embauches (au fur et à mesure des besoins) d'ex-salariés de SeaFrance.

Le nombre de salariés actuels de la SCOP se monte à 470 côté français et 70 du côté britannique.

### Tout va bien

Evidemment, tout est dans le positionnement. Si l'on est directeur de l'OPHLM de Calais et que l'on a pour mission de faire beaucoup de « mousse » avec peu de savon, mieux vaut considérer et affirmer que tout va bien. Par contre, si l'on est locataire et que l'on attend depuis trop longtemps l'intervention demandée, il en va tout autrement.

Des locataires qui seront heureux d'apprendre que 99% d'entre eux se déclarent satisfaits de l'OPH. On doit juste ajouter, pour plus de clarté que le pourcentage vaut pour 230 réponses sur 6500 logements. Combien de réponses en provenance des 192 salariés de l'OP ?

## On le note

Vous pouvez d'ores et déjà noter que le prochain conseil municipal a lieu le mercredi 30 janvier. Alors comme d'habitude, on ne peut que vous inciter à venir assister aux débats. Vous verrez, vous ne serez pas déçus. c'est un vrai spectacle.

Conseil municipal  
Mercredi 30 janvier  
18 h 30  
Hôtel de ville de Calais

Suite de la p 1

des de fonctionnement et le cumul des tâches que par la nature du travail ou les patients eux-mêmes.

Selon, Karine Chanu qui a réalisé cette enquête : « ces contraintes sont telles qu'aujourd'hui à peine un tiers des infirmières ayant répondu à l'enquête recommanderait le métier à quelqu'un de sa famille ou de son entourage. Sans oublier la rémunération jugée trop faible et un équilibre vie privée-vie professionnelle fragile qui sont également évoqués comme des freins à l'exercice du métier. »

### Une hiérarchie pointée du doigt

Les infirmières ne sont pas tendres à son égard : manque d'écoute, difficultés à savoir prendre les bonnes décisions, manque de relais de l'information, de communication, manque de soutien en cas de difficultés et surtout manque de proximité et d'empathie. Plus de 70% des infirmières déplorent ainsi un manque de reconnaissance de la part de leur hiérarchie.

Quant au stress, et ce n'est hélas pas une surprise, il fait partie du quotidien des infirmières : « à l'u-

nanimité, elles affirment avoir ressenti « souvent » (66%) ou « de temps en temps » (32%) un stress ou une tension psychologique au cours de l'année passée.

Charge de travail trop dense et hiérarchie trop éloignée des préoccupations expliquent, pour une large part, ce ressenti » précise le chercheur.

Par ailleurs, agressions physiques (5 infirmières sur 10 y sont confrontées) et verbales (8 infirmières sur 10) s'ajoutent à la liste déjà longue des sources de stress. « Les infirmières ont en permanence à l'esprit que le droit à l'erreur

n'est pas permis et appréhendent ses éventuelles conséquences dramatiques. A l'évidence, ce stress a des conséquences concrètes sur la qualité des soins, des relations avec l'équipe, mais davantage encore sur la sphère personnelle », conclut Karine Chanu.

Une enquête qui souligne un peu plus encore la deshumanisation hospitalière et la souffrance des soignants qui l'accompagne ; des soignants malmenés dans les valeurs, tant professionnelles que personnelles, qu'ils ont de plus en plus de mal à défendre au quotidien.



## Agents sanctionnés pour falsification de PV : Bouchart patauge dans l'indécence

Nous avons déjà abordé le sujet dans nos colonnes : des agents du stationnement payant qui avaient falsifié quelques PV, ont écopé de 8 mois d'exclusion temporaire de fonction (Natacha Bouchart avait dans un premier temps opté pour la révocation). Rappelons que, première peine, depuis le mois de septembre, ils ne percevaient déjà plus une prime qui représente approximativement un quart de leur salaire, autrement dit une part non négligeable de revenu sur un salaire d'environ 1500 €. Deuxième peine, l'exclusion temporaire qui entraîne pour les salariés concernés une absence totale et entière de salaire pendant 8 mois, une inscription au Pôle Emploi et une demande de prise en charge au titre du RSA. Même si faute il y a, et que sanction il devait y avoir, pour une faute représentant à peine 90 €, la sanction pécuniaire subie par les agents semblait déjà disproportionnée. Mais cela n'était peut-être pas suffisant pour Madame Bouchart, puisqu'à la sanction elle vient d'ajouter l'humiliation.

Elle avait déclaré lors du dernier Conseil municipal : « Nous verrons pour qu'il y ait un accompagnement humain... » Voici en quoi consiste cet accompagnement humain. Les agents ont été reçus par une coordinatrice du CCAS (placée par Madame Bouchart et qui bien qu'en retraite perçoit un salaire d'attachée principale en plus de sa pension) qui leur a proposé une aide alimentaire s'élevant à... 145 €, pour certains qui avaient enlevé leurs enfants de la cantine scolaire faute de moyens suffisants pour la payer, grand seigneur, on allait voir s'il était possible de la faire prendre en charge. Mais bien sûr, tout cela a été traité avec la plus grande humanité, puisqu'on allait jusqu'à proposer un Kleenex à un agent qui se sentait humilié et dont les larmes commençaient à monter en lui assurant que, peut-être, il pourrait conserver la petite aide qu'il perçoit pour son enfant.

Pour en terminer avec l'accompagnement humain version Bouchart, il est bon de savoir qu'aux agents

qui demandaient aux ressources humaines de récupérer les pièces de leur dossier (comprenant tous les événements de leur vie de salariés de la Ville de Calais : de leur entrée jusqu'à aujourd'hui), on n'a pas hésité à leur facturer l'intégralité des photocopies. Dans une municipalité où l'on n'hésite pas à rétribuer des petits copains à grands coups de milliers d'euros pour des missions fictives sur le dos du contribuable, on aime décidément patauger dans l'indécence.

### Poil à gratter

#### Douteux

« Le maire de Calais veut un geste fort », voilà un titre qui a de quoi nous rassurer sur la suite des événements.

Nous sommes dans le cadre du dossier du CRUFC où un peu plus de 80 licenciés (plus qu'il n'en faut) ont signé une pétition pour obtenir une assemblée générale afin d'examiner les comptes et de déterminer éventuellement si le président et le trésorier actuellement en place (des responsables adoubés en son temps par Madame Bouchart : c'était son équipe et rien d'autre) n'auraient pas été un peu trop larges avec les frais de déplacement les concernant.

On avance la possibilité de remboursement des trop perçus, ce qui dans le cadre d'un faux en écriture (s'il y a bien augmentation abusive des frais, c'est de cela dont on parle) est un minimum.

On est aussi en droit, à ce moment précis, de se demander quand la ville de Calais a procédé au contrôle des comptes ? Comment le contrôleur de gestion mandaté par la ville (dixit madame le maire elle-même) a pu être abusé aussi facilement ?

Enfin, simple question, le doute ne porte-t-il que sur une année ?

## Coup de griffe

### ➤ Pas d'inquiétude

La semaine passée, on avait droit à une double page du *Nord Littoral* sur Natacha Bouchart, sa vie, son œuvre, son bilan (auquel on a droit au minimum une fois par an depuis 5 ans, vous verrez qu'en mars prochain ils vont remettre ça...) et ses ambitions pour les prochaines municipales.

Ce mercredi, ce sont les deux journaux locaux qui donnaient une large place à Yann Capet pour y ébaucher un bilan de son mandat de député (à peine 8 mois après son élection...) et y évoquer les municipales.

Bizarrement on n'a pas encore vu un journal consacrer autant de place au bilan du député européen. Il s'agit pourtant là de son second mandat. Heureusement que les habitants de la circonscription peuvent compter sur le journal du député qu'ils reçoivent dans leur boîte aux lettres et qui relate l'action de Jacky Hénin. S'ils devaient attendre après la presse locale...

Mais pas d'inquiétude, on est sûrs que ça va arriver très vite. Sinon ça voudrait dire que *Nord Littoral* roule pour Natacha Bouchart (mais ça on le savait déjà) et *La Voix du Nord* pour Yann Capet. Or tout le monde sait que la presse doit être neutre et objective. Et équitable aussi. Oui, équitable...

### Jean-Jacques Barthe à l'honneur



A l'initiative de René Ruet, une exposition consacrée à Jean-Jacques Barthe était visible la semaine dernière salle du Minck. L'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur et de revenir sur les moments forts de la vie de l'ancien maire de Calais grâce aux nombreuses photos présentées. Un bel hommage.

